



SÉANCE DU 30 AVRIL 2024

Le trente avril deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le conseil municipal sur convocation du 22 avril 2024, s'est réuni en séance publique, à la salle Gabriel Lemesle de Hauteville-sur-Mer, sous la présidence de M. Jean-René BINET, Maire. -----

Étaient présents : M. Jean-René BINET, Maire,

M. Jacques DURET, Mmes Sophie CLEMENT-ROBIN, Maires adjoints.

MM. Olivier BELLENGER, Philippe BOUBET, Mmes Emmanuelle CHESNEAU-ADAM, Caroline DUDOUIT, M. Patrice HÉLAINE, Mme Dominique IMBERT, MM. Emmanuel MACÉ, Jean-Philippe PONTIS et Franck VIGOT.

Absents excusés : Mme Marion LEBRUN (pouvoir à Sophie CLEMENT-ROBIN), Mme Frédérique DOUCHIN

Secrétaire de séance : M. Emmanuel MACE

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal.

Ordre du jour

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- 2- Vente de la grange Pitraye ;
- 3- Tarifs d'électricité du marché ;
- 4- Questions diverses.

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

M. Emmanuel MACE est désigné en tant que secrétaire de séance. -----

2. Vente de la grange Pitraye - Délibération 2024-04-19 :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la séance du 16 février 2024, il avait été décidé de fixer le prix de vente de la grange Pitraye à 100 000 € pour la partie Ouest avec le garage et 110 000 € pour la partie Est, soit un total de 210 000 € net vendeur et de confier la vente au Cabinet Faudais.

Le cabinet Faudais a fait parvenir à la mairie de 17 avril dernier une proposition d'achat de l'ensemble de la grange et du garage pour un montant de 195 000 € net vendeur.

En réponse à la question de la propriété de la cour, il est précisé qu'elle est partagée avec un droit de passage. Le délai des travaux est estimé à environ 2 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- D'accepter l'offre présentée pour un montant total de 195 000 € net vendeur ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente, notamment la promesse de vente et la vente.

3. Tarif d'électricité du marché – Délibération 2024-04-02 – 2024-04-03 – 2024-04-04 :

Madame Sophie CLEMENT-ROBIN, adjointe en charge du marché, informe les membres du Conseil Municipal d'une incohérence dans les tarifs d'électricité du marché. Lors de la séance du 12 avril 2024, un tarif unique pour les camions ou remorques avec cuisson ou réfrigérateur a été voté à 15 €. Cependant, considérant que tous les camions et remorques n'ont pas la même consommation, il convient de fixer un second tarif d'électricité pour les remorques et camions avec cuisson ou réfrigérateur de petite taille. Le tarif de 10 € est donc proposé.

Il est noté que de nombreux commerçants passagers sont présents en raison de la participation de la commune au concours du Plus beau marché de France.

Il est également noté le bon travail du nouveau placier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer à 10 € le tarif d'électricité du marché pour les remorques et camions avec cuisson ou réfrigérateur de petite taille.

19. Questions diverses :

Philippe BOUBET : interdiction de pêche

Le classement est en catégorie B donc c'est ouvert toute l'année. Cependant, il est possible de fermer la pêche afin de gérer le renouvellement.

Philippe BOUBET : les Tiralo sont actuellement enfermés.

Le 13 mai, il y aura une nouvelle porte qui permettra d'y avoir accès.

Emmanuel MACE : fermeture des Garennes, mercredi 1er mai.

Le mercredi est le jour de congé de Jennifer et Philippe est en vacances. Monsieur le Maire demande que Monsieur Franck VIGOT appelle Jennifer pour ouvrir le camping et qu'à l'avenir un soin particulier soit porté dans la réalisation du planning pour prévenir ce type de cas accidentels.

Franck VIGOT : mise a disposition de l'ancienne laverie pour les bénévoles lors du festival Revival
Monsieur le Maire y est favorable, cependant, il existe un projet de location de l'espace à une architecte mais probablement pas pour cet été.

Patrice HELAINE : Nettoyage du terrain des cirques.
Ce sera fait en septembre.

Patrice HELAINE : Stationnement sauvage les jours de marché. Idée : reprendre le terrain donné aux Levivier.
Le sujet sera traité par la commission circulation.

Patrice HELAINE : affichage du permis de construire de la halle sur le site.
Le détail du projet est consultable en mairie.

Jean-Philippe PONTIS : projet Eolienne.

La Commune est contre, mais une opération privée est toujours possible. Au final, c'est le Préfet qui tranche.
Monsieur le Maire demande une copie du courrier que les citoyens approchés reçoivent.

Épicerie : ouverture le 10 mai par le boucher seul.

Terrains Rue du haut Chemin : la parcelle de 800m² revient à la vente.

Le secrétaire de séance,
Emmanuel MACE



Le Maire,
Jean-René BINET